



Au cœur du village

De nouveaux équipements pour Rimogne

Le mot du maire

La rentrée est derrière nous, la municipalité s'est remise de plus belle au travail. Il faut dire que les chantiers ne manquent pas. Tous les grands projets sur lesquels nous nous étions engagés sont lancés.

Certains sont plus avancés que d'autres et vont prochainement aboutir, comme les vestiaires pour le terrain de foot ou la création du nouveau parcours de visite de la Maison de l'Ardoise.

D'autres vont prendre plus de temps mais sont sur les rails : l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme ou bien sûr la mise en place de l'assainissement collectif.

D'autres enfin réclament un long travail d'études préalables, comme l'aménagement paysager du « cœur de village ».

Impossible de les détailler tous ici, mais nous vous informerons régulièrement de leur avancement dans ce bulletin.

C'est d'ailleurs le cas ce mois-ci, pour les projets qui concernent les équipements et les bâtiments communaux. Nous devons aux Rimognats d'entretenir et de développer leur patrimoine, pour l'avenir, mais surtout pour leur rendre dès aujourd'hui, de meilleurs services. C'est là aussi, une autre manière de tenir nos engagements. Bonne lecture.

Grégoire Durand

De nouveaux équipements pour Rimogne

Construire, rénover et adapter au meilleur coût le patrimoine communal est une véritable responsabilité. Les bâtiments communaux ne constituent pas seulement un patrimoine immobilier, ils représentent un moyen essentiel de maintenir ou de développer des services pour les habitants, dans les domaines de la santé, la culture, l'éducation, ou le développement économique. On le sait, leur entretien, leur réhabilitation ou la réalisation de nouveaux équipements coûtent cher mais, très souvent, ne rien faire finit par coûter encore plus cher. D'où la nécessité d'une vision d'ensemble et d'appuyer les travaux sur de véritables projets, pour ne plus agir au coup par coup et pour assurer, grâce aux nombreux services offerts, le développement et l'attractivité de Rimogne.

La Maison de santé pluridisciplinaire

Officiellement inaugurée en octobre, en présence de nombreuses personnalités invitées par la Communauté de Communes Portes de France, la maison de santé n'est pas un équipement communal. Sa construction a été financée à 40% par la communauté de communes Portes de France et par d'autres partenaires (Union Européenne 300 000€, Etat 210 000€ Conseil régional 206 000€ et Conseil départemental 110 000€) pour la somme totale de 1 330 000 € H.T.

La commune a néanmoins très largement participé au projet puisqu'elle a financé l'ensemble des travaux de voirie à hauteur de 480 000€ et

met gracieusement à disposition le terrain sur lequel elle a été construite. Elle abrite aujourd'hui une quinzaine de professionnels de santé, regroupés autour d'un véritable projet de santé pour les habitants du territoire. Ils y proposent par exemple un suivi mutualisé des patients, les permanences d'un médecin de garde et la possibilité de répondre aux petites urgences.

La Maison pour tous

Les locaux du bâtiment situé Place du Gros Caillou, libérés des professionnels de santé qui l'occupaient, peuvent désormais servir à un autre usage. Des études et un chiffrage se-



ront réalisés pour la rénovation du toit et du deuxième étage laissés complètement à l'abandon. Mais d'ores et déjà, le rez-de-chaussée sert déjà de lieu de convivialité pour les anciens de Rimogne, pour plusieurs associations qui y développent déjà leurs activités et pour l'organisation de réunions jusqu'à 30 personnes. Une nouvelle salle pour le bénéfice de tous.

La Maison de l'Ardoise

Elle a trouvé depuis quelques mois sa place dans les habitudes des Rimognats, qui s'y retrouvent pour des expositions, des spectacles et différentes autres manifestations associatives et culturelles. Mais, maintenue telle qu'elle était à son ouverture, il y a plus de 15 ans, la maison de l'ardoise ne permettait plus de répondre aux nouvelles attentes des visiteurs : plus d'autonomie, plus d'interactivité, plus d'animations. Fermée neuf mois sur douze, elle donnait finalement une image obsolète de la riche histoire ardoisière de notre village.

Elle va connaître un grand bouleversement, puisque l'ensemble du parcours de visite va être recréé et modernisé pour devenir un lieu incontournable de visite dans notre département. La Maison de l'Ardoise, rafraîchie et transformée sera ouverte toute l'année pour développer une véritable démarche d'accueil des touristes, à l'instar d'un véritable musée. Rendez-vous au mois d'avril 2016.

Le FabLab

Un FabLab késako ? Derrière ce drôle de nom se cache un lieu où il est possible de découvrir les techniques d'impression en 3D. Rimogne a été choisie pour accueillir une antenne du FabLab de Charleville-Mézières, qu'elle hébergera au sein de la Maison de l'Ardoise. Cet équipement exceptionnel est financé par Christophe LEONARD, Député des Ardennes, sur les fonds de la réserve parlementaire et par la Communauté de communes Portes de France. Il permettra aux artisans, entrepreneurs, acteurs économiques de venir tester les innombrables possibilités qu'offre l'impression 3D pour produire des



objets légers, rapides, économiques et écologiques, sans oublier la capacité à façonner des formes jusque là irréalisables. Cette technique de pointe sera directement accessible à Rimogne où un lieu a spécialement été aménagé à cet effet et que le public scolaire aura aussi la possibilité de visiter.

Les vestiaires du terrain de football

Après plusieurs vicissitudes, qui ont retardé le projet, la réalisation de nouveaux vestiaires est à nouveau en route. 230 m² accueilleront le Football Club de Rimogne et les équipes adverses. Construits à partir d'une solution originale de containers maritimes et recouverts d'un toit végétalisé par une entreprise d'insertion Ardennaise, ces vestiaires représentent une solution particulièrement économique et coûteront 92 786 € H.T.

De nouveaux équipements pour Rimogne

Suite de la page 3

L'école primaire Jules Desplous

Le regroupement des écoles d'Harcy, de Sormone et de Lonny éloigne la nécessité d'avoir à construire un éventuel pôle scolaire à Rimogne, au coût exorbitant. En conséquence, l'école primaire, vétuste et dangereuse, peut être réhabilitée. Des travaux de toiture, d'isolation, de peinture et d'accessibilité handicapé, débiteront prochainement pour offrir un cadre sécurisé et accueillant aux élèves et aux équipes pédagogiques. Un maître d'œuvre va prochainement être désigné pour les conduire.

Le terrain de jeux multiactivités

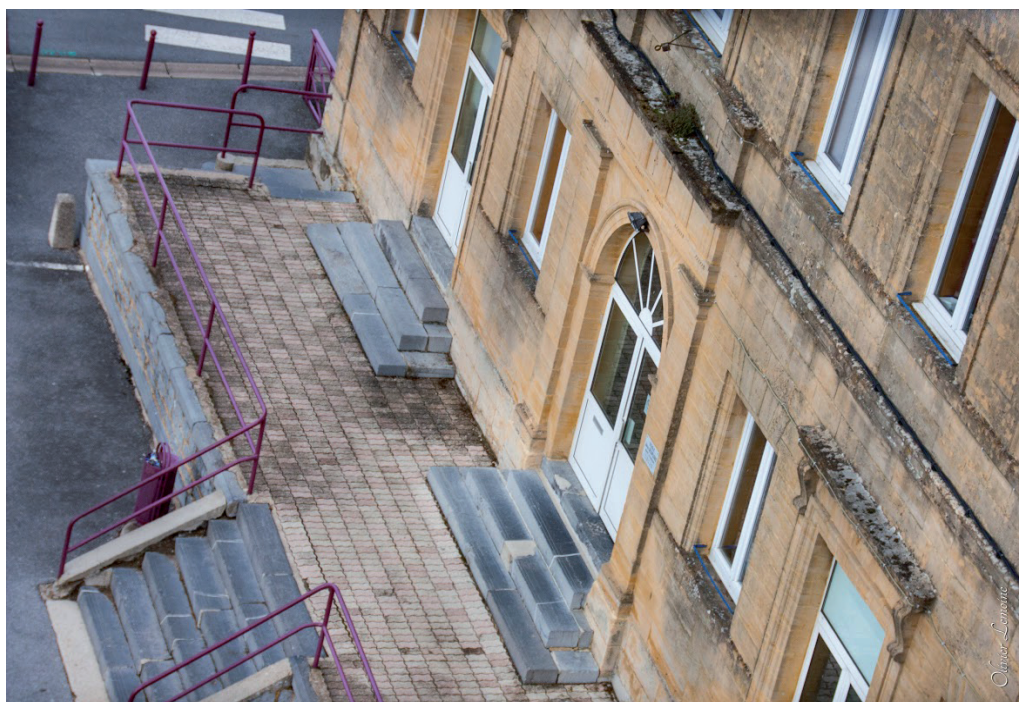
C'est l'un des équipements les plus attendus, notamment par les jeunes : un terrain de jeux multiactivités, qui leur permettra de pratiquer en toute liberté du sport dans le village. Le lieu d'implantation du terrain demeure encore à trouver pour s'intégrer parfaitement dans le village et dans son voisinage. Une étude paysagère va être menée dans ce sens.

Accessibilité des personnes handicapées

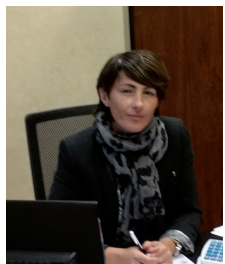
Comme toutes les communes de France, Rimogne aurait du rendre accessible aux personnes handicapées l'ensemble de ses établissements recevant du public (E.R.P.) au 1er janvier 2015. Alors que rien n'avait été fait en ce sens les années passées, la municipalité a diligenté un diagnostic accessibilité afin de déterminer la nature des travaux dans la quinzaine de bâtiments municipaux concernés.

Sur cette base, elle a pu déterminer une véritable prévision pluriannuelle des travaux nécessaires qui s'étendront jusqu'en 2019. L'élaboration de cet « agenda d'accessibilité » qui doit être validé par l'État, lui permet d'obtenir ce délai de 4 ans supplémentaires pour se conformer à la loi.

Heureusement, le coût des travaux à entreprendre reste dans une certaine mesure limité, notamment parce que beaucoup d'entre eux vont pouvoir être réalisés par les agents municipaux plutôt que d'être confiés à des entreprises extérieures. Il a été estimé à 75 200 €. Ce programme néanmoins important de travaux permettra d'assurer la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments communaux.



Une nouvelle secrétaire de mairie



Mme Christelle LEGROS, a pris ses fonctions au début du mois de Septembre comme secrétaire de mairie. Rédactrice territoriale, elle bénéficie d'une longue expérience au sein des administrations communales. Venue de Fumay, où elle était responsable du service des ressources humaines, elle a désormais la tâche de diriger l'ensemble des services municipaux et d'assister la municipalité dans la conduite des affaires de la commune. Bienvenue et bon travail !

Brigitte TIRTAINE est remplacée par Marie MAIRE

Pour des raisons professionnelles, Mme Brigitte TIRTAINE, a été contrainte de s'éloigner des Ardennes et a démissionné du conseil municipal. Comme le prévoit la loi, c'est la personne suivante figurant sur la liste majoritaire qui la remplace. C'est donc Mme Marie MAIRE qui devient conseillère municipale. Par ailleurs, M. Michel DARDENNE rejoint les membres du conseil d'administration du CCAS.

Plan local d'urbanisme : la procédure est lancée.

L'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme a été décidée par délibération du conseil municipal en date du 26 février. Depuis, un marché d'appel d'offre a permis de retenir un cabinet conseil pour l'accompagnement de la procédure. Une page a été spécifiquement créée sur le site internet, vous pourrez y retrouver toutes les informations utiles. Chacun peut d'ores et déjà adresser des remarques par courrier postal, par mail en utilisant le formulaire de contact présent sur le site internet, ou enfin, en les consignants directement sur le registre prévu à cet effet en mairie.

Le bureau de La Poste modifie ses horaires



Le bureau de poste de Rimogne connaît depuis 2012, une diminution de sa fréquentation d'environ 18%. En conséquence de quoi, La Poste a décidé de modifier les horaires de son bureau qui ne sera désormais plus ouvert l'après-midi. Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 09h à 12h15 et le Samedi de 09h à 12h.

Ces nouveaux horaires seront appliqués à compter du 1^{er} novembre 2015.

Trois nouvelles entreprises à Rimogne

Deux nouvelles entreprises ont choisi de venir s'installer toutes les deux dans les locaux de l'ancienne usine d'émaux, anciens bâtiments Leclerc, 251, rue de la Fosse Saint Brice.

La première est sur place depuis la fin du mois de Juillet. Il s'agit de l'entreprise **JBL – La Façadière**, jusqu'ici installée à Harcy. Intervenant pour des travaux de couverture, charpente et menuiserie extérieure, elle compte une dizaine de salariés.

Contact : 03 24 59 11 49

La seconde devrait arriver prochainement dans ses nouveaux locaux. Il s'agit d'une entreprise d'espaces verts et de maçonnerie paysagère, l'entreprise **BF extérieur** qui compte deux salariés.

Enfin, la troisième entreprise a été créée en avril dernier par deux jeunes de Rimogne qui se sont mis à leur compte, l'entreprise **AJ Couverture** toutes sortes de travaux: toitures (neuves ou Rénovation), charpentes, ramonages, démoussages, réparations, bardage, poses de velux. Contact : zinguerie@hotmail.com et 06 09 43 22 14 et 06 31 46 51 47.

Bienvenue à ces trois sociétés et tous nos vœux de succès !

De la Zumba pour tous

Faire de l'exercice sur des rythmes entraînants à deux pas de chez soi. C'est ce que propose cette toute nouvelle activité qui a lieu tous les mardis de 20h15 à 21h15 au Gymnase de Rimogne. Pour tout renseignement, Sylvia Ubilla 07 50 97 91 38.

Journées découverte et stage autour de la marionnette et du mapping vidéo

- Journées découverte du patrimoine ardoisier, arts de la marionnette, mapping, chaque jour du 19 au 23 octobre de 9h45 à 16h30 – Participation gratuite (prévoir simplement un déjeuner pique-nique

- Stage de 5 jours pour les familles (adultes et enfants) à partir de 7 ans: du 26 au 30 octobre 2015 de 9h45 à 18h à la Maison de l'Ardoise. Pendant ce stage vous découvrirez toutes les facettes de la création d'un spectacle. Vous choisirez soit l'atelier marionnette, soit l'atelier mapping vidéo. Par groupe, mêlant marionnettistes et créateurs du mapping vidéo, vous construirez votre histoire pour aboutir à une présentation publique le vendredi 30 octobre 2015 à 19h. Participation gratuite.

Contact : 06.83.00.11.02

ou sylviezzani@yahoo.fr

Actualité

Dimanche 13 Septembre :

► Festi'jav : On a joué à Rimogne !

Un grand succès pour la première édition de Festi'jav à Rimogne qui s'est déroulée le 13 septembre dernier : près de 700 visiteurs, finalement épargnés par la météo, qui ont pu découvrir des dizaines de jeux répartis dans des espaces superbement décorés. Bravo à l'association « Joue aux verdoux » pour cette organisation parfaite et aux bénévoles et associations venus de Belgique, Châlons, Reims et d'ailleurs. Encore un événement d'envergure à Rimogne, dont on attend impatiemment la seconde édition.



Samedi 19 Septembre :

► Le Festival des marionnettes s'est exporté à Rimogne

La magie poétique de Magritte évoquée à Rimogne qui a accueilli, avant Charleville, un spectacle du Festival des théâtres de marionnettes. Une salle pleine de quelques 130 spectateurs s'est laissée emmener dans l'univers toujours aussi surprenant de Luk de Bruycker, l'un des plus grands artistes belges dans son domaine.

Dimanche 27 Septembre :

► Inauguration rue René Petit

La rue René PETIT a été inaugurée. Une inauguration à laquelle Grégory TRUONG, Maire de Rimogne, avait souhaité convier l'ensemble des habitants de la commune, pour partager avec eux ce moment important. La nouvelle voie réalisée pour accéder à la maison de santé pluridisciplinaire est baptisée du nom de l'ancien maire de Rimogne, conseiller général, à l'origine de la création du collège de Rimogne.

Rendant hommage à une personnalité dont beaucoup de Rimognats se souviennent encore avec respect, le Maire a remercié pour leur présence les deux enfants de M. PETIT, venus spécialement assister à la cérémonie et visiblement très émus.



Jeudi 22 Octobre :

► Conseil municipal

20h – Mairie

Séance publique ouverte à tous

Samedi 31 Octobre :

► Bal des vampires

de 18h à 21h – Salle polyvalente



C'est le retour des horreurs et des monstres. Avant de venir piller vos bonbons, les enfants jusqu'à 12 ans sont invités au bal des vampires, accompagnés de leurs parents. Seront désignés le plus beau déguisement et pour la première fois, la plus belle sculpture de citrouille. Alors, les papas et les mamans : à vos couteaux !!

Samedi 31 Octobre :

► Halloween Party

de 21h jusqu'aux ténèbres



Pour tous, y compris les morts-vivants, un bal de la terreur, organisée par la Jeunesse de Rimogne, pour les jeunes et les adultes qui n'ont pas peur et animée par Ekinox.

Tarif : 6 € l'entrée – Attention places limitées – Réservation au 03 24 37 94 13

Vendredi 6 novembre :

► Loto de la Jeunesse de Rimogne

20h – Salle Polyvalente

Dimanche 8 novembre :

► Bourse aux jouets

de 08h à 16h – Salle Polyvalente et Maison de l'archoise

Bourse aux jouets, puériculture et vêtements organisée par l'association des parents d'élèves. Tarifs : 4 € la table. Réservation avant le 30 octobre auprès de Nathalie au 07 88 50 56 59.

Mercredi 11 novembre :

► Commémoration de l'Armistice de 1914

11h30 - Devant le Monument aux morts

La cérémonie sera marquée par l'inscription officielle du nom de M. Zéphirin Constant Bouillard sur le Monument aux morts et sera suivie d'un vin d'honneur

Samedi 14 novembre :

► Spectacle de marionnette

14h30 – Maison de l'Archoise

« Guignol et les petits pots de confiture » par la compagnie On regarde par la fenêtre. Organisé dans le cadre du projet « Les Portes du Temps ». Entrée gratuite dans la limite des 20 premiers inscrits au 06.83.00.11.02.



Découvrez aussi toute la journée, à partir de 10h, la restitution des ateliers marionnettes et mapping video (film et diaporama).

Dimanche 15 novembre :

► Repas dansant des anciens

12h – Salle Polyvalente

Ouvert aux plus de 60 ans sur réservation auprès de la Mairie. Animé par l'orchestre Méga Dance et en présence de M. Christophe LEONARD, Député des Ardennes. Un moment de convivialité et de partage avec nos anciens.

Samedi 21 novembre :

► Loto de l'association de Chasse La Désirée

Salle polyvalente

Jeudi 26 Novembre :

► Conseil municipal

20h – Mairie

Séance publique ouverte à tous

Samedi 28 novembre :

► Loto du Rallye Auto Club

20h – Salle Polyvalente

Dimanche 22 novembre :

► Messe de la Sainte Cécile

10h30 – Eglise de Rimogne

avec l'Harmonie municipale

Samedi 28 novembre :

► Loto Rallye Auto Club

rapportage, i

ESPACE D'EXPRESSION MAJORITÉ MUNICIPALE

“ Invité à se prononcer sur l'accueil et l'hébergement de réfugiés le conseil municipal de Rimogne a souhaité débattre et a adopté la position suivante* : nous n'ignorons pas la nécessité de participer à l'effort national de solidarité dans une situation exceptionnelle d'urgence humanitaire mais nous considérons que la contribution de chaque commune à cet effort doit être fonction des moyens et du contexte propres à chacune d'elles. Nous comptons à cet égard sur le Gouvernement qui a annoncé une aide de 1 000 € par place d'hébergement. Nous pensons que le soutien proposé dans le cadre d'un accueil conditionné et limité de réfugiés sur le territoire de la commune ne concurrence pas l'aide régulièrement apportée aux habitants de notre commune, qui connaissent des situations difficiles. Enfin, eu égard à la proposition généreusement faite d'un propriétaire privé de mettre à disposition une habitation vide, nous nous déclarons favorable à l'accueil d'une famille de réfugiés d'au maximum six personnes à Rimogne, si la Commune est sollicitée par les Services de l'Etat et les associations mobilisées. (*Voeu adopté avec 8 voix pour et 2 abstentions – représentants de la minorité municipale absents.) ”

MINORITÉ MUNICIPALE : TEXTE NON COMMUNIQUÉ

l'agenda



LES DEUX GRANDS RENDEZ-VOUS

Vendredi 4 décembre :

► Compétition de Futsal organisée par le Football club de Rimogne

Rendez-vous à 18h – début des matchs à 19h – Au Gymnase

Inscription jusqu'à la veille auprès de la Mairie (03 24 35 11 24).

Tarif : 2 € par joueur

Samedi 5 décembre :

► Cacasse géante

Organisé par la Commune et la Jeunesse de Rimogne
12h30 à la salle Polyvalente

Venez soutenir le Téléthon en partageant un repas en famille ou entre amis.

Tarif : 8€ par personne

Réservation obligatoire auprès de la Mairie
(03 24 35 11 24)

Samedi 5 décembre :

► Saint Nicolas est là !

15h30 : Salle Polyvalente

Saint Nicolas attend tous les enfants et les parents pour une balade avec des ânes, des photos et une distribution de friandises.

Dimanche 6 décembre :

► 1^{er} tour des élections régionales

Dimanche 13 décembre :

► 2^e tour des élections régionales

Etat-civil

Ils nous ont quitté

Pierrette BOISTAY, ép. LOTH, le 20 août 2015

Ils se sont mariés

Candy DOUCET et Jérôme BISCOP, le 18 juillet 2015

Angélique BOURDON et Jean BERTOLINO, le 18 juillet 2015

Lysiane CHAPOTOT et Gérard LAVIGNE, le 22 août 2015

Christelle CAILLIEZ et Jean MAGNE, le 22 août 2015

Bienvenue à

Arthur SALLE, né le 3 août 2015

Mathilda DEFOIN, née le 8 août 2015

Candice DA ENCARNACAO, née le 10 août 2015

Kyliann ANTOINE, né le 29 août 2015

Emilion PILLER, né le 23 septembre 2015

Infos pratiques

■ Permanence du Maire

Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine, le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

■ Horaires d'ouverture des services de la mairie

Ouverture le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi de 9h à 12h, puis de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 17h30

■ Ramassage des encombrants

Le 3 décembre au matin (sortir les encombrants la veille)
Inscription auprès de la mairie
(03 24 35 11 24)

Retrouvez les actualités et les informations de votre commune sur
www.mairie-rimogne.fr

AU **cœur**
du **village**

Directeur de publication : Grégory Truong
Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89
Crédits photos : Mairie de Rimogne
Dépôt légal à parution

